



Guide complet pour débuter en bourse

Les fondamentaux pour investir de façon éclairée

Comprendre le risque, les enveloppes, les frais et les bons réflexes

LIBERTY WORK FINANCIAL

LIBERTÉ. TRAVAIL. FINANCE. AVENIR.

À propos de ce guide

Bienvenue dans ce guide pédagogique édité par **Liberty Work Financial**. Son objectif : vous transmettre les repères essentiels pour comprendre l'investissement en bourse et aborder vos décisions de façon éclairée, sans jargon inutile. Ce document est strictement **éducatif** : il ne constitue pas un conseil en investissement personnalisé.

Au programme

01. Pourquoi investir ?
02. L'épargne de précaution
03. Le couple risque / rendement
04. La diversification
05. Les intérêts composés
06. Le DCA (investissement programmé)
07. L'enveloppe PEA
08. L'enveloppe compte-titres (CTO)
09. L'enveloppe assurance-vie
10. Les ETF
11. Les frais
12. Choisir un courtier
13. Les erreurs fréquentes
14. Par où commencer ?

Avertissement. Ce guide est un contenu strictement éducatif. Il ne constitue pas un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'achat ou de vente. Liberty Work Financial n'est pas titulaire du statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF). Investir comporte un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas garanties. Les éléments fiscaux mentionnés reflètent la réglementation en vigueur en 2026 et sont susceptibles d'évoluer. Avant toute décision, rapprochez-vous d'un conseiller agréé adapté à votre situation.

1. Pourquoi investir ?

Laisser son argent dormir n'est pas neutre : avec le temps, l'**inflation** grignote son pouvoir d'achat. Investir, c'est chercher à faire travailler son épargne sur le long terme pour viser une croissance supérieure à celle d'un simple compte courant.

Mais investir n'a rien d'une promesse : c'est accepter une part de **risque** en échange d'un rendement potentiel. L'objectif de ce guide est de vous donner les repères pour comprendre ce compromis et l'aborder avec méthode, à votre rythme.

2. D'abord : l'épargne de précaution

Avant même de penser à investir, la règle la plus partagée est de constituer une **épargne de précaution** : l'équivalent de **3 à 6 mois de dépenses**, placé sur des supports sûrs et disponibles. Elle permet de faire face aux imprévus sans être forcé de vendre ses investissements au mauvais moment.

Les livrets réglementés remplissent ce rôle : le **Livret A** (1,5 % depuis février 2026, plafond 22 950 €), le **LDDS** (1,5 %, plafond 12 000 €) et le **LEP** (2,5 %, plafond 10 000 €, sous conditions de ressources). Leur capital est garanti et leurs intérêts exonérés d'impôt. Ces taux, fixés par l'État, évoluent dans le temps.

3. Le couple risque / rendement

En finance, rendement et risque vont de pair : viser davantage de performance, c'est accepter davantage d'incertitude. Les actions peuvent progresser fortement... mais aussi baisser, parfois durablement. C'est le **risque de perte en capital**, bien réel.

Deux notions aident à apprivoiser ce risque : la **volatilité** (l'ampleur des variations) et l'**horizon** de placement. Plus l'horizon est long, plus on peut, en théorie, traverser les phases de baisse. L'argent dont on aura besoin à court terme n'a, lui, pas vocation à être exposé.

4. La diversification

C'est la seule véritable règle d'or : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Répartir son épargne réduit le **risque spécifique** à une entreprise (un mauvais résultat, une faillite), car la contre-performance d'un actif est compensée par d'autres.

On diversifie selon plusieurs axes : par classe d'actifs (actions, obligations, immobilier), par secteur, par zone géographique, par émetteur et dans le temps. Attention toutefois : la diversification ne supprime pas le **risque de marché** (une crise générale), et trop diversifier finit par diluer le suivi.

5. Les intérêts composés

Le principe : les gains générés produisent à leur tour des gains. Réinvestis année après année, ils créent un effet **boule de neige** qui s'accélère avec le temps.

La principale variable n'est pas le montant de départ, mais la **durée**. C'est pourquoi commencer tôt, même modestement, et rester investi sur le long terme comptent souvent davantage que de chercher le bon moment.

6. Le DCA (investissement programmé)

Le Dollar Cost Averaging consiste à investir une somme fixe à intervalles réguliers (par exemple chaque mois), quel que soit le niveau du marché. On achète ainsi à des prix variés, ce qui **lisse le point d'entrée** et évite de tout placer au plus haut.

Son principal mérite est autant psychologique que mathématique : il impose une **discipline** et neutralise la tentation de vouloir anticiper les marchés, un exercice dans lequel même les professionnels échouent souvent.

7. L'enveloppe PEA

Le **Plan d'Épargne en Actions** est une enveloppe fiscale dédiée aux actions européennes. Son grand atout : après **5 ans** de détention, les gains sont exonérés d'impôt sur le revenu (seuls les prélèvements sociaux, 18,6 % en 2026, restent dus).

En contrepartie, l'univers est limité aux titres européens et le plafond de versement est de **150 000 €** (225 000 € avec le PEA-PME). C'est une enveloppe pensée pour l'investissement de long terme.

8. L'enveloppe compte-titres (CTO)

Le **compte-titres ordinaire** est l'enveloppe la plus souple : aucun plafond, et un accès mondial à tous les actifs (actions américaines, marchés émergents, obligations, ETF...). C'est l'outil de la liberté.

Sa contrepartie est fiscale : les gains sont soumis par défaut au **prélèvement forfaitaire unique** (PFU), soit 31,4 % en 2026 (12,8 % d'impôt + 18,6 % de prélèvements sociaux), avec une option possible pour le barème progressif. Le CTO est souvent utilisé en complément du PEA.

9. L'enveloppe assurance-vie

Malgré son nom, l'**assurance-vie** est avant tout une enveloppe d'épargne. Elle propose deux familles de supports : le **fonds en euros** (capital garanti, rendement modéré) et les **unités de compte** (potentiel supérieur, mais sans garantie et avec risque de perte).

Sa fiscalité récompense la durée : après **8 ans**, un abattement annuel sur les gains (4 600 € pour une personne seule, 9 200 € pour un couple) et un taux réduit s'appliquent. Elle offre aussi un cadre **successoral** avantageux.

Enveloppe	Atout principal	Point d'attention
PEA	Exonération d'IR après 5 ans	Actions européennes, plafond 150 000 €
Compte-titres (CTO)	Souplesse mondiale, sans plafond	PFU 31,4 %, aucun avantage fiscal
Assurance-vie	Fiscalité après 8 ans, succession	Frais variables selon le contrat

10. Les ETF, la diversification clé en main

Un **ETF** (fonds indiciel coté) reproduit un indice, par exemple un panier de centaines d'entreprises mondiales. En un seul support, on obtient une **diversification** large et

automatique, ce qui explique son succès auprès des débutants.

Leur autre atout majeur est le coût : les frais de gestion d'un ETF indiciel (souvent autour de 0,2 à 0,4 % par an) sont bien inférieurs à ceux de nombreux fonds gérés activement.

11. Les frais, le coût caché

Les frais sont l'un des rares paramètres que l'on peut réellement maîtriser, et leur effet se **compose** dans le temps : un point de frais en trop chaque année représente des milliers d'euros en moins sur plusieurs décennies.

Les principaux : frais de **courtage** (à chaque ordre), frais de **gestion** (annuels), droits de garde, frais de **change**, sans oublier le spread. Quelques réflexes aident à les contenir : privilégier des supports à faibles frais, limiter le nombre d'opérations et comparer les courtiers.

12. Choisir un courtier

Pour investir, il faut un intermédiaire : un **courtier**. Le premier critère n'est pas le tarif, mais la **sécurité** : un courtier sérieux est régulé et agréé (en France, par des autorités comme l'AMF et l'ACPR). Vérifier cet agrément est la première protection contre les arnaques.

Comparez ensuite les **enveloppes** proposées (PEA, CTO, assurance-vie), les **frais**, l'offre d'investissement et l'ergonomie. Méfiance absolue envers les promesses de gains irréalistes et la mise en avant agressive de l'effet de levier.

13. Les erreurs fréquentes du débutant

Quelques pièges reviennent souvent. En avoir conscience, c'est déjà les éviter :

- Vouloir **anticiper le marché** (le timing) : même les pros y échouent.
- **Sur-trader** : multiplier les opérations multiplie surtout les frais.
- Céder au **FOMO** : acheter dans l'euphorie, vendre dans la panique.
- Utiliser l'**effet de levier** sans en comprendre les risques.
- **Ne pas diversifier** : tout miser sur une seule valeur.
- Investir un argent dont on aura besoin **à court terme**.
- Négliger les **frais** et la fiscalité.

14. Par où commencer ?

Il n'existe pas de parcours unique, mais une logique pédagogique se dégage : sécuriser une **épargne de précaution**, définir son **horizon** et sa tolérance au risque, choisir une **enveloppe** adaptée, privilégier des supports **diversifiés** et à faibles frais, puis investir avec **régularité** sur le long terme.

Surtout, formez-vous en continu et ne placez que des sommes dont vous n'avez pas besoin à court terme. La connaissance est le meilleur des amortisseurs de risque. Ce guide n'est qu'un point de départ : approfondissez chaque notion à votre rythme.

Avertissement & mentions

Avertissement. Ce guide est un contenu strictement éducatif. Il ne constitue pas un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'achat ou de vente. Liberty Work Financial n'est pas titulaire du statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF). Investir comporte un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas garanties. Les éléments fiscaux mentionnés reflètent la réglementation en vigueur en 2026 et sont susceptibles d'évoluer. Avant toute décision, rapprochez-vous d'un conseiller agréé adapté à votre situation.

Pour aller plus loin, retrouvez nos guides détaillés et notre analyse de marché éducative quotidienne **Le Brief ATLAS** sur libertyworkfinancial.com.

© 2026 Liberty Work Financial — Contenu éducatif — Non-CIF